

## Résolution adoptée

Séance plénière du 9 juillet 2025

### *Transition écologique, la société civile appelle à maintenir le cap*

#### **Déclaration du groupe Artisanat et Professions libérales**

Il y a quinze jours, une nouvelle étude émanant de scientifiques mondialement reconnus tirait le signal d'alarme sur l'insuffisance des actions menées – tous pays confondus - pour lutter contre le changement climatique, tout en insistant sur l'urgence à se ressaisir.

Au même moment, la canicule s'abattait sur notre pays et Météo France nous rappelait que ces vagues de chaleur sont désormais de plus en plus précoces et plus longues ces dernières années, avec un risque fort d'aggravation d'ici 2050.

Malgré ces éléments objectifs, scientifiquement mesurés, mais aussi très concrets, de plus en plus de voix s'élèvent pour les minimiser et les restreindre ou même renoncer à l'ambition de lutte contre le changement climatique, à l'instar des Etats-Unis.

Certains pays européens opposent transition écologique et compétitivité et des reculs s'observent aussi en France, notamment à travers les débats parlementaires ou encore les réductions budgétaires comme sur l'accompagnement à la rénovation énergétique des logements.

Dans ce contexte, notre groupe salue la démarche soutenue par la Résolution qui vise à réaffirmer l'impérieuse nécessité de maintenir le cap et l'ambition en faveur de la transition écologique. Nous sommes convaincus qu'investir dans l'adaptation et la transition est un gage de résilience et de compétitivité, y compris pour les TPE.

Pour autant, il nous semble crucial d'améliorer l'acceptabilité et la faisabilité d'un certain nombre de politiques environnementales. Mieux entendre les demandes de simplification des TPE-PME, ou encore les difficultés spécifiques à certains territoires ou à certains ménages, est une nécessité. L'évaluation des politiques environnementales – par des études d'impact en amont comme en aval – doit être pleinement actionnée en ce sens, comme l'a préconisé le CESE dans un récent avis.

Les risques de distorsions de concurrence doivent aussi être mieux pris en compte pour favoriser l'acceptabilité des politiques environnementales et l'engagement des parties prenantes. Au niveau national, en évitant les surtranspositions et au niveau européen, en protégeant mieux les entreprises européennes face à leurs concurrents des pays tiers, notamment par des clauses miroir dans tous les accords commerciaux afin de faire respecter nos normes par les acteurs étrangers.

Enfin, nous voulons insister sur l'importance de la lisibilité et de la stabilité des politiques publiques environnementales en rappelant que les « stop and go » sont toujours déstabilisants, démobilisateurs et donc contreproductifs.

**Le groupe Artisanat et Professions libérales a voté en faveur de cette Résolution**